

Module n°2 : Construire la politique de formation et les parcours professionnels

Contexte

DISPOSITIF EN 5 MODULES INDÉPENDANTS

Dans un contexte d'évolution et de transformation permanente des métiers de la fonction publique hospitalière, la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) est inscrite comme une priorité du projet social de nombreux établissements de santé. Pourtant, le déploiement de cette démarche et de ses outils ne va pas de soi et soulève de nombreuses difficultés. La politique de formation constitue un axe clé de la GPMC. Elle est élaborée en cohérence avec les orientations du projet d'établissement et de la politique des ressources Humaines. Les missions du responsable et/ou du chargé(e) de formation continue sont donc primordiales afin de déployer et de coordonner efficacement la politique de formation au sein de l'établissement. Afin de pouvoir au mieux exercer ces missions, le responsable / chargé(e) de formation continue se doit de détenir lui-même les compétences requises et se former efficacement.*

Objectifs

Objectif Général :

- Appréhender stratégiquement le besoin et la demande de formation en établissement, avec une mise en cohérence avec les projets établissement/ou de territoire
- Élaborer une politique de déploiement de la formation en fonction des orientations stratégiques de l'établissement

Objectifs Spécifiques :

- Maîtriser la formation continue d'un point de vue stratégique et opérationnel en établissement
- Traduire les enjeux et orientations stratégiques en besoins de formations
- Prioriser les besoins de formations individuelles et collectives en fonction de la stratégie d'établissement
- Comprendre la méthodologie d'élaboration et de suivi des parcours professionnels des agents

Renseignements complémentaires

5 modules indépendants et autonomes composent le parcours "Professionnalisation des responsables et chargés de formation continue". Ces modules peuvent se réaliser en distanciel ou en présentiel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DES MODULES : pédagogie active, variée et basée sur la pratique. Sera également

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYtBgGTR0EhXtQqDfOW6>

privilegiée une alternance entre apports théoriques et pratiques (analyse réflexive des pratiques professionnelles, études de cas, travaux de groupe, simulations, etc) permettant à tous professionnels de renforcer leurs compétences.*

Programme

La dimension stratégique de la formation :

- Politique et plan de formation : objectifs, enjeux et finalités
- Lien entre politique de formation GPMC, lignes directrices de gestion, ingénierie métiers/compétences et parcours professionnels

Élément et contraintes à prendre en compte lors de l'élaboration du plan de formation :

- Les orientations en matière de développement des compétences du personnel des établissements de la FPH
- Les orientations en matière de DPC du personnel des établissements de la FPH
- Le projet stratégique de l'établissement
- Le projet de territoire

La démarche participative de recueil des besoins en formation :

- Le recueil et l'analyse des besoins de formation
- La priorisation des besoins de formation
- Les besoins individuels en lien avec le poste de travail et les compétences attendues et en lien avec le projet d'évolution professionnelle
- Les besoins collectifs en lien avec le projet stratégique de l'établissement, les projets de services et de pôles
- La professionnalisation des agents : parcours individualisés
- Le rôle primordial du cadre de proximité et du cadre de pôle
- Le travail en partenariat du cadre et du responsable formation
- La place des entretiens professionnels dans les dispositifs de formation (parcours, besoins de formation, compétences individuelles et collectives...)

Intérêt et méthode de création de parcours professionnels :

- Témoignage de construction et de mise en place de parcours professionnels sur plusieurs métiers
- Parcours de formation en lien avec la spécificité de l'activité du Pôle

Public

Responsables ou chargés de la formation continue au sein de leur établissement.

Nouveaux responsables ou chargés de la formation continue, prenant leur fonction au sein de leur établissement.

Exercice

2024

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences